

Initiatives ministérielles

nous vous écouterons. C'est le moment de l'année où il faut se montrer généreux.

• (1620)

M. Karpoff: Si c'est le seul moyen de se faire entendre par les conservateurs d'en face, je vais parler encore plus fort. Il est temps qu'ils commencent à écouter. Une fois que vous commencerez à écouter, alors nous pourrions peut-être baisser le ton. Une des choses qui se passe, c'est que vous n'écoutez pas à moins que quelqu'un vous assène un coup sur la tête d'une manière ou d'une autre. . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le vice-président: À l'ordre! À l'ordre! Le député voudra peut-être s'adresser à la présidence et pas directement aux autres députés.

M. Karpoff: Madame la Présidente, mon collègue de Prince George—Buckley Valley a mentionné, entre autres, je pense, la question de la volonté politique. Nous, du Nouveau Parti démocratique, nous posons des questions au sujet de la volonté politique, en particulier quand on considère le fait que le 23 novembre on a procédé à nouveau à une compression budgétaire de 11 millions de dollars au ministère des Pêches et des Océans, ce qui va assurément compromettre la capacité de celui-ci de faire appliquer la loi.

Mon collègue s'est enquis des problèmes de Surrey. Quand je m'y suis installé à Surrey, il y avait plusieurs cours d'eau dans cette municipalité qui étaient des frayères à saumon. Les saumons remontaient Bear Creek et certains des autres petits ruisseaux. Maintenant il est très rare de voir des saumons dans ces cours d'eau qui sont perdus en ce qui concerne la pêche au saumon.

Il s'est produit, entre autres, la destruction de l'habitat. Celui-ci a été détruit principalement par l'expansion industrielle le long de l'estran du Fraser. Le CN a exproprié près de 90 p. 100 de l'estran, tout ce qui se trouvait le long du Fraser, du pont Patella presque jusqu'à la limite de Langley, et il a installé une gare de triage à côté de Surrey Bend, encore une fois sans évaluer les torts qui seraient causés à l'environnement.

Toute la question de savoir comment protéger l'habitat systématiquement, ce qui doit être fait cours d'eau par cours d'eau, estran par estran et industrie par industrie, des sources jusqu'aux embouchures, est vitale en ce qui concerne la pollution.

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat de troisième lecture du projet de loi C-74.

Nous sommes tous conscients des difficultés que connaît l'industrie canadienne de la pêche. Dans les provinces de l'Atlantique, les pêcheurs craignent que la situation ne s'aggrave alors qu'ils attendent le dépôt du plan de gestion pour l'année 1991. Sur la côte ouest, de nombreux pêcheurs sont terrifiés par les quotas individuels transférables ou QIT.

Les habitants des provinces de l'Atlantique savent ce que c'est que d'être aux prises avec des difficultés. Ils en ont connu beaucoup au fil des ans, mais il ne fait pas de doute que depuis six ans, le gouvernement contribue certes à aggraver la situation, surtout dans le secteur des pêches. Lorsqu'on parle de compressions on songe à l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, au ministère des Pêches et des Océans et à Marine Atlantique. La fermeture de la BFC de Summerside illustre bien le manque de considération dont fait preuve le gouvernement. Cette base occupe une place importante dans l'économie de la province et le gouvernement pourrait s'en servir pour stimuler l'activité économique dans l'Île-du-Prince-Édouard. Mais le gouvernement a décidé, sans réfléchir, de fermer la base de Summerside, qui servait également à assurer la surveillance dans les zones de pêche côtière.

Les députés libéraux ont bien accueilli la décision du gouvernement de hausser les amendes imposées dans le cas d'infractions aux règlements sur les pêches. Le ministre des Pêches s'est engagé à hausser les amendes imposées aux personnes qui enfreignent la Loi en pratiquant la surpêche. Le projet de loi qu'examine la Chambre aujourd'hui est attendu depuis longtemps et nous sommes heureux qu'il ait enfin été déposé. Il vise à répondre aux besoins des pêcheurs de toutes les régions du Canada. Toutefois, je trouve qu'il ne va pas assez loin.

Les pêcheurs de ma circonscription sont confrontés à un problème grave, entre autres; il s'agit de l'état des quais et des ports dans l'Île-du-Prince-Édouard et, notamment, à Cardigan. Le quai est au pêcheur ce que le marteau est au menuisier. Le menuisier qui est privé de son marteau ne peut pas travailler. En l'occurrence, rien n'est fait pour garder les quais en bon état, de sorte que nous empêchons les pêcheurs de bien gagner leur vie dans les provinces de l'Atlantique, et surtout à Cardigan.

Que feront les pêcheurs une fois que les murs des quais et la charpente commenceront à pourrir? C'est dans cet état que se trouvent de nombreux quais notamment à Beach Point, Fortune, Georgetown, Graham's Pond, Launching, Montague, Murray Harbour, Naufrage